

Image not found or type unknown



## Après un bornage judiciaire

Par **st31**, le **28/02/2012** à **23:13**

Bonjour,

Combien de temps dois-je laisser à mes voisins après un bornage judiciaire, avant de clôturer ma parcelle, qu'il utilisent comme chemin pour sortir de chez eux, alors qu'ils possèdent un terrain limitrophe, avec une façade sur la route.

Merci de vos réponses.